

Elle a dit

«Nos créanciers internationaux refusent de participer au redressement de notre économie»

Natalie Jaresko
Ministre ukrainienne des Finances



Le chiffre

65

C'est le nombre de diamants roses et rouges (extrêmement rares) que le géant minier anglo-australien Rio Tinto s'approprierait à mettre en vente.

Cotation

Nouvel arrivant à la Bourse suisse

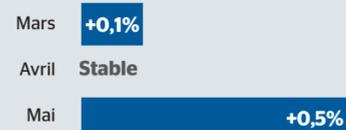
L'action de la société immobilière Piazza Immobilien, née de la scission du groupe industriel zurichois Cenzetta, a vécu hier sa première journée de cotation à la Bourse suisse.

Zone euro

Petite hausse des crédits

Baromètre de la santé de l'économie, les crédits au secteur privé sont en hausse, signe que la conjoncture s'améliore en Europe.

Evolution des crédits au secteur privé en zone euro



SOURCE: BCE

Médias

Augmentation du capital de L'Agefi prévue cet été

Plusieurs importants investisseurs sont prêts à relancer le groupe de presse, selon un actionnaire

Richard Etienne

Une solution s'esquisse pour L'Agefi. L'éditeur, mis en poursuite par un imprimeur et qui ne paie pas l'AVS de ses employés depuis des mois, devrait bénéficier d'un apport financier cet été pour corriger le tir. «Une augmentation du capital de L'Agefi sera faite à la fin juillet ou en août», selon Antoine Hubert, administrateur-délégué du conseil d'administration d'Aevis, une holding qui détient 49% du groupe romand. «Une dizaine d'investisseurs sont sérieusement intéressés, dont moi-même à titre privé et un groupe de presse numérique francophone en Europe, annonce-t-il. Ils permettront de boucher les trous mais surtout de redonner un élan à L'Agefi.»

Un groupe numérique

«Nous avons un vaste projet incluant une transition numérique - aujourd'hui le site Internet de L'Agefi est presque inexistant - pour assurer la pérennité du titre à long terme. Nous avons un plan sur cinq ans, poursuit l'actionnaire. Le montant de l'augmentation du capital sera connu dans un mois. Il ne s'agit pas d'une question d'argent d'abord - de l'argent j'en ai - mais plutôt de savoir-faire. Avoir un groupe numérique parmi ses actionnaires aidera fortement L'Agefi dans sa transition.»

Antoine Hubert ne divulgue aucun nom mais précise qu'Aevis n'en fait pas partie. La holding, comme annoncé quand elle a vendu des parts du groupe à Alain Duménil en 2009, ne veut plus investir dans la presse.

Alain Duménil, actionnaire principal de L'Agefi avec 51% des parts, s'insurge de son côté contre l'Administration fédérale



Antoine Hubert (photo) envisage d'injecter de l'argent, à titre privé, dans le capital de l'éditeur romand. GAËTAN BALLY/KEYSTONE

Presse écrite en transition

● Le groupe L'Agefi n'est pas le seul éditeur en crise. «Médias suisses à l'ère numérique» (Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015), un livre signé par Philippe Amez-Droz, collaborateur scientifique du Medi@LAB à l'Université de Genève (UNIGE), revient largement sur la question. Et souligne que comme dans de nombreux pays, la presse helvétique est en pleine transition. Sous les coups d'Internet, des gratuits et des nouveaux supports numériques, le journalisme doit sans cesse se repenser, note le chercheur, qui dresse un panorama exhaustif



Philippe Amez-Droz
Collaborateur scientifique du Medi@LAB

des médias romands. Avec la dématérialisation des biens d'information, cette mutation met en exergue de nouveaux modèles économiques qui voient s'affronter groupes privés et médias de service public (SRG SSR). A quoi ressemblera cet univers de demain? Le tour d'horizon que propose cet ouvrage offre des éléments de réponse. **R.ET.**

de contribution qui a ordonné à la fin de 2013 un séquestre de ses biens en Suisse car elle le soupçonne d'avoir soustrait une grosse somme au fisc, ce qu'il nie. «Le fisc me met en position de faiblesse dans les négociations vis-à-vis de L'Agefi. Je risque de perdre, malgré ma volonté, de grosses parts dans le groupe sur la base de faux soupçons», dit-il. S'il ne peut pas participer à l'augmentation de capital, il envisagerait une dilution de ses parts.

Nouvel imprimeur

En avril, le magazine *Bilan* a révélé que le groupe de presse était poursuivi par son ancien imprimeur, le Genevois Atar Roto Presse, pour des impayés de 190 000 francs. La procédure est en cours. Le principal titre du groupe - imprimé jusqu'en décembre par Atar - est désormais pris en main par une PME allemande. Ce changement permettra à L'Agefi d'économiser 500 000 francs par an, selon Antoine Hubert. L'imprimeur belge Kliemo Printing, qui s'occupe de la plupart des autres titres du groupe, se dit de son côté très satisfait de son partenaire suisse.

Déficiaire depuis 2003

La Caisse de compensation et l'Attribution fédérale des contributions ont adressé plusieurs commandements de payer à l'éditeur, qui prélève depuis près d'un an l'AVS et la TVA sans les reverser.

«En matière de charges sociales, nous avons du retard encore aujourd'hui», concède François Schaller, administrateur-délégué de L'Agefi. «Nous espérons pouvoir le combler avec l'augmentation du capital qui se profile», ajoute celui qui est aussi rédacteur en chef de L'Agefi, le principal titre du groupe. «Payer les charges sociales à temps aurait mis le groupe en péril», justifie-t-il.

L'éditeur, qui emploie 45 personnes, est déficitaire depuis 2003.

La construction devrait conserver sa convention

La Société suisse des entrepreneurs a proposé aux syndicats de prolonger la convention nationale expirant à la fin de 2015



Gian-Luca Lardi, président de la SSE. DR

«Unia dit un grand mensonge en déclarant que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ne veut plus de convention nationale du secteur principal de la construction (CN). Notre demande pour prolonger la CN est sur le bureau d'Unia et de Syna depuis plusieurs jours», a réaffirmé hier le président de la SSE, Gian-Luca Lardi, à la Journée de la construction à Fribourg. «L'offre prévoit un salaire minimal de 5500 francs (x13) pour les maçons titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et de 4600 francs (x13) pour les travailleurs sans formation professionnelle. C'est 12% de plus de ce qu'a exigé la gauche dans son initiative sur les salaires minimums» a-t-il indiqué. Le salaire sur les chantiers suisses s'élève à 6000 francs en moyenne.

«Si la CN est prolongée comme le propose la SSE, le personnel de chantier pourra arrêter de travailler à 60 ans en 2016 également, grâce au système de retraite anticipée; il bénéficiera en outre de cinq à six semaines de vacances et de toute une série d'indemnités» a relevé Gian-Luca Lardi. Il s'agit d'une offre généreuse se sont contentés d'ignorer jusqu'ici. «Il est regrettable qu'Unia soit peu enclin à faire des compromis. Je le déplore, car les autres représentants des travailleurs auront une marge de manœuvre étroite» a-t-il déclaré.

La principale oratrice à la Journée de la construction était la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des

transports, de l'énergie et de la communication (Detec). Dans son discours, elle a relevé qu'une branche de la construction performante était d'une importance cruciale pour la place économique suisse. Car l'économie, la société et l'Etat sont tributaires d'infrastructures intactes à l'échelon national.

Dans son état des lieux, le président de la SSE a indiqué que chaque entrepreneur et toute la branche étaient appelés à créer de nouveaux champs et modèles d'activités. «L'époque où l'on pouvait tout simplement bâtir en pleine verdure est bel et bien révolue. Aujourd'hui, pour construire avec succès, il faut développer l'urbanisation vers l'intérieur. Construire avec succès en 2015 signifie améliorer et densifier le patrimoine bâti. A du succès celui qui utilise le terrain existant de manière optimale», a expliqué Gian-Luca Lardi. Pour favoriser la densification, il faudrait notamment autoriser le relèvement des valeurs de coefficient d'utilisation dans les centres. **ATS**

Une 14e banque règle son litige aux Etats-Unis

La Caisse d'Epargne de Schaffhouse paie deux millions d'amende et signe à son tour un accord avec les autorités américaines

Une nouvelle banque suisse, la Caisse d'Epargne de Schaffhouse (EKS), a signé à son tour un accord avec les autorités américaines pour régler son litige fiscal. Elle s'acquittera à ce titre d'une amende de 2,066 millions de dollars (1,93 million de francs).

En échange d'une pleine coopération dans l'ensemble de la procédure pénale ou civile, la Caisse d'Epargne de Schaffhouse bénéficie d'un accord de non-poursuite judiciaire, a annoncé vendredi le Département américain de la justice (DOJ). Ce dernier reproche à la EKS d'avoir accepté entre 2004 et 2011 des clients américains en leur ouvrant des comptes sous des noms de code ou des pseudonymes.

L'établissement schaffhousois

proposait également à cette clientèle de conserver son courrier, lui apportant son soutien dans ses démarches visant à cacher des avoirs et revenus aux autorités fiscales américaines, ajoute le DOJ. De plus, la Caisse d'Epargne de Schaffhouse n'a entrepris aucun effort pour encourager ses clients américains à divulguer leurs comptes dans le cadre du programme de déclaration volontaire de 2009.

La banque schaffhousoise abritait depuis août 2008 nonante comptes affiliés à des clients américains. Les avoirs sous gestion se chiffraient à 65 millions de dollars.

Cette nouvelle signature porte ainsi à 14 le nombre d'instituts de la catégorie 2 qui ont trouvé un accord avec les autorités américaines dans le cadre du programme de régularisation fiscale conçu par Washington. La dernière annonce remonte au 19 juin 2015, avec la banque Linth, qui a payé une amende de 4,15 millions de dollars. **ATS**

Le tourisme suisse a poursuivi sa croissance en 2014

A eux seuls, les touristes étrangers ont dépensé quelque 16 milliards de francs en Suisse, soit 2,7% de plus qu'en 2013

Le secteur du tourisme en Suisse a poursuivi sa croissance l'an dernier en termes de recettes générées par les visiteurs étrangers, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ceux-ci ont dépensé 16 milliards de francs, soit 2,7% de plus qu'en 2013. Environ deux tiers de cette somme sont

imputables aux séjours avec nuitées. Après s'être déjà reprises en 2013, les recettes de ces séjours ont poursuivi leur hausse l'an dernier, avec une augmentation de 135 millions (+1,3%). Elles totalisent désormais 10,8 milliards.

Cette évolution a été rendue possible par une hausse de fréquentation des touristes étrangers dans l'hôtellerie et la parahôtellerie. Avec des dépenses moyennes par nuitée en légère augmentation, les recettes provenant de ces établissements ont augmenté de 0,8%.

De leur côté, les revenus des séjours d'étudiants et séjours hospitaliers ont continué de progresser en 2014, de 2,4%. Néanmoins, la croissance du nombre d'étudiants étrangers au sein des hautes écoles et des écoles privées s'est tassée et les recettes provenant des séjours hospitaliers ont progressé modérément.

Après quelques années de baisse, les recettes liées aux excursions d'un jour et au tourisme de transit confirment en 2014 leur progression enregistrée en 2013. Enfin, les dépenses de consom-

mation des frontaliers et des titulaires d'un permis de courte durée, reflétant une nouvelle hausse de leurs effectifs, se sont encore accrues de 4,3% pour atteindre 2,4 milliards de francs.

Dans l'autre sens, les dépenses des voyageurs suisses à l'étranger ont aussi crû, de 4,7%, et atteignent leur plus haut niveau jamais enregistré, à 15,7 milliards, précise l'OFS. Cette évolution est avant tout soutenue par la croissance des dépenses pour des séjours avec nuitées, qui ont augmenté de 6,3% à 11,7 milliards. **ATS**